

MESURES D'URGENCE: RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE LA CSSSPNQL

Richard Gray, gestionnaire Services sociaux, CSSSPNQL

13 septembre 2011

Plan



- Mission de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)
- Rôles et responsabilités de la CSSSPNQL en situation de mesures d'urgence

Mission de la CSSSPNQL

- Promouvoir et veiller au mieux-être physique, mental, émotionnel et spirituel
 - ▣ En favorisant l'**accès** à des programmes globaux de santé et services sociaux adaptés aux cultures et conçus par des organisations des Premières Nations reconnues par les autorités locales
 - ▣ Le tout dans le respect des cultures et de l'autonomie locale

- Aider les communautés qui le désirent à mettre sur pied, développer et promouvoir des programmes et des services globaux relatifs à la santé et aux services sociaux adaptés et conçus par des organismes des Premières Nations
 - ▣ En tenant le rôle de **conseiller technique**

Rôles et responsabilités de la CSSSPNQL

Préparation

Développement du Plan de mesures d'urgence tous risques

Soutenir le bon **arrimage** du Plan de mesures d'urgence tous risques et du PCO des communautés avec, notamment :

- le plan Mission santé (5 volets) des centres de services de santé et services sociaux;
- les plans de mesures d'urgence ou d'évacuation des établissements préscolaires (services de garde, CPE);
- les procédures d'urgence pour l'émission des chèques de sécurité du revenu;
- etc...

Et ce en fonction des risques majeurs prioritaires

Développement du Plan de continuité des opérations (PCO)

Au besoin :

- En collaboration avec l'APNQL, mener des activités de sensibilisation, d'information et d'accompagnement auprès des Commissions et organisations régionales (CORs), Conseils de bande et organisations des communautés.

Rôles et responsabilités de la CSSSPNQL

Intervention

Déclaration d'un état
d'urgence local

- Recevoir l'alerte
- Évaluer la situation
- Au besoin, mobiliser la cellule de crise, la Table de crise sociale et le comité de gestion de la CSSSPNQL.
- En collaboration avec l'APNQL, s'assurer que les besoins des communautés sont pris en compte en amont du processus décisionnel

Gestion de la situation
d'urgence

Au besoin :

- Mobiliser la cellule de crise et/ou la Table de crise sociale
- Soutenir les activités de communication et de coordination entre la communauté et ses partenaires;
- Soutenir l'intervention psychosociale.

Table de crise sociale



□ Rôle

- Soutenir les communautés des Premières Nations du Québec qui traversent une période de crise sociale
 - Activités d'évaluation, de prévention, d'intervention et de postvention

□ Composition

- CSSSPNQL (coordination)
- DSPNI – Région du Québec
- SAA
- AADNC
- MSSS

Cellule de crise

- Objectif
 - Assurer la communication et l'intervention efficace par les partenaires en situation de crise

- Composition
 - DSPNI
 - AADNC
 - MSSS
 - APNQL
 - CSSSPNQL
 - Autres partenaires, lorsque requis : ex. Sécurité publique

- 4 niveaux d'intervention
 - Technique
 - Opérationnel
 - Direction
 - Politique

Rôles et responsabilités de la CSSSPNQL

Rétablissement

Au besoin :

- Soutenir l'intervention psychosociale.
- Assurer un *debriefing* avec les partenaires: leçons apprises, forces et lacunes, etc.
- Collaborer au suivi et à la production d'un rapport

Questions?